

Rencontre logistique urbaine Auvergne-Rhône-Alpes du 21 mai 2025

Atelier 1 : Aires de livraison : du constat à l'action *Compte rendu des échanges*

L'atelier était animé par Hélène de Solère (Cerema), Timothée Fristsh-Humblet (Cerema), Jean-André Lasserre (Logistic Low Carbon), Iris Rocher (Cerema)

1. Éléments de contexte

L'atelier commence par la présentation d'une synthèse des fiches portant sur la thématique des aires de livraison présentes dans les plans d'action des territoires de la région AURA.

Certaines tendances sont observées dans l'ensemble des fiches actions :

- *Diagnostic et cartographie des aires existantes* : état des lieux pour mieux comprendre les zones de tension, identifier les manques et planifier des améliorations : emplacements, dimensions, etc.
- *Création, aménagement ou requalification des aires de livraison*
 - Ajout de nouvelles aires de livraison dans les zones sous-dotées.
 - Réaménagement de certaines aires pour les rendre plus fonctionnelles, visibles et compatibles avec les livraisons décarbonées (vélos cargo, petits utilitaires).
 - Recherche de solutions alternatives dans les zones piétonnes ou contraintes (aires partagées, créneaux horaires spécifiques).

Ex ZTL de Lyon qui comprend des horaires spécifiques dans les aires piétonnes où il n'y a pas d'aires de livraison, les véhicules autorisés peuvent s'arrêter n'importe où tant que cela ne gêne ni les piétons ni l'accès aux commerces.

- *Encadrement réglementaire de l'usage*
 - Révision des règlements de voirie ou d'arrêtés de circulation pour cadrer les conditions d'usage : horaires autorisés, types de véhicules, durées de stationnement.
 - Mise en place de contrôles (formation de la police/ASVP), parfois couplés à des outils de suivi numérique (capteurs, appli de réservation).
- *Concertation et co-construction*
 - Organisation d'ateliers ou de comités avec les professionnels pour co-définir les besoins et prioriser les localisations (diagnostic / étude / expérience à l'appui)

- Inclusion des retours d'expérience dans les projets d'aménagement.
- Incitation à la mutualisation et partage des aires.

Plusieurs enjeux sont identifiés :

- Visibilité et lisibilité : beaucoup d'aires sont peu connues ou mal signalées, d'où l'intérêt d'outils numériques ou de signalétique renforcée.
- Optimisation de l'espace public : mieux utiliser les aires existantes, limiter l'encombrement.
- Réduction des nuisances : bruit, stationnement illicite, congestion.
- Adaptation aux nouvelles pratiques logistiques : cyclologistique, mutualisation, livraisons décalées.
- Dimensionnement : certaines aires sont trop petites pour les véhicules actuels, ou non adaptées aux nouvelles formes de livraison (vélo cargo).
- Respect de la réglementation : horaires, types de véhicules, durées d'arrêt.
- Occupation illicite : problème récurrent de voitures particulières stationnant sur des aires réservées.

La gestion des aires de livraison est un levier central dans la structuration d'une logistique urbaine durable. On observe :

- Une volonté claire d'optimiser l'usage existant avant de créer de nouvelles infrastructures.
- Des approches combinant aménagement, réglementation, technologie et concertation.
- Une attention croissante à l'adaptation des aires aux nouveaux modes de livraison (vélo, mutualisation, horaires étendus).

Des recommandations pour les collectivités :

- Mener un diagnostic ciblé sur les usages réels des aires de livraison.
- S'assurer de la lisibilité et signalisation des aires sur le terrain.
- Encourager l'utilisation d'outils numériques (carto, appli de réservation).
- Déployer une stratégie d'aménagement souple et évolutive.
- Associer les acteurs dans une démarche continue de concertation.

2. Les problématiques majeures identifiées concernant les aires de livraison et les contraintes majeurs

Quel est le nœud du problème ? Pourquoi persiste-il ? Quels sont les freins ou blocages actuels ? Lequel devons-nous impérativement gérer ? Techniques, réglementaires, humains, financiers...

Une logistique évolutive qui impacte les besoins en aires de livraison

- La multiplicité des livraisons : des modes de livraison, des types marchandises → une diversité de besoins concernant les aires et leurs usages,
- Augmentation du nombre de livraisons en centre-ville et en direction des zones d'habitat
- L'évolution de la cyclo logistique entraîne l'augmentation des conflits d'usage,
- Contraintes temporelles sur les livreurs entraînant un doublement du nombre de points d'arrêt de la part des conducteurs,
- La pratique du e-commerce est différente et engendre une mutation des pratiques logistiques, notamment sur les tranches horaires des livraisons,
- Les restrictions d'horaire sur les aires piétonnes entraînent une hausse du nombre de livraisons et de véhicules sur la période autorisée.

Les aires de livraison existantes et leurs usages

- Pas d'obligation de marquage au sol des aires de livraison dans les aires piétonnes ce qui peut être un avantage pour les acteurs économiques leur permettant de s'arrêter devant le commerce. Cependant, un cadrage est nécessaire afin d'assurer la libre circulation des usagers.
- La cohérence du positionnement des aires de livraison en 2025 : la réalité urbaniste, économique et le positionnement des commerces a évolué au cours de l'histoire et l'évolution des villes. Cela soulève la question du positionnement des aires de livraison et de leur pertinence dans la ville d'aujourd'hui.
- L'usage des aires de livraison : leur fréquentation, leur adaptabilité, leur existence → nécessité d'avoir un diagnostic sur leur usage réel.
- Un manque d'aires de livraison entraînant des pratiques de double-file. Un maillage trop régulier est impossible ce qui nécessite de bien étudier l'emplacement des aires de livraison.
- Un manque de planification dans l'identification d'une zone de livraison en fonction des besoins (commerces, entreprises, etc.).
- Plus de la moitié des aires de livraison non-conformes.
- Un manque d'information et d'acculturation au sujet des aires de livraison chez les citoyens.
- Un stationnement particulier omniprésent.

3. Les actions prioritaires

Quelles premières actions pourraient être mises en œuvre ? Pourrait-on avoir des effets rapidement ?

Des actions pour un meilleur usage des aires de livraison

- Légiférer et professionnaliser les aires de livraison

- Faire un état des lieux des pratiques commerciales et des usages des aires de livraison par les professionnels et les citoyens.
- Développer une plateforme pour les professionnels leur permettant de faire des retours et des demandes, qui pourront, par la suite, être intégrés au programme politique.
- Simplifier les règles de stationnement sur les aires de livraison.
- Jouer sur les créneaux horaires pour diversifier l'usage des aires de livraison (ex : livraison le matin et stationnement l'après-midi).
- Réfléchir à une possibilité de système de réservation des aires de livraison. Les tournées étant planifiées en avance, les besoins sont connus par les professionnels (lien avec JOPTIMIZ ?).
- Réhabiliter les aires de livraison non conformes.
- Sensibiliser les professionnels pour s'assurer de l'usage des aires de livraison et éviter le stationnement devant les points de livraison.
- Réviser les horaires d'autorisation des livraisons.

Des actions pour une meilleure implantation des aires de livraison

- Prévoir des aires de livraison dans les lieux d'habitat.
- Adapter les outils d'urbanisme locaux en intégrant la question de la logistique dans les projets et documents de planification.
- Coupler les réflexions entre aires de livraison et transport des personnes à mobilité réduite pour partager les usages.
- Créer un échange avec les constructeurs pour discuter des gabarits des véhicules et adapter/anticiper le dimensionnement des aires de livraison.
- Disposer des aires de livraison sur les axes proches des consignes.

Des actions pour un meilleur contrôle des aires de livraison

- Former les agents de police pour améliorer le contrôle.
- Mettre en place une verbalisation et un système de sanction automatique.
- S'appuyer sur JOPTIMIZ pour mobiliser les forces de contrôle au bon moment.

Des actions pour faire évoluer les pratiques logistiques

- Agir sur les choix de livraison : sensibiliser pour favoriser :
 - Les pratiques qui permettent la massification.
 - Les pratiques qui ne permettent pas la livraison le dimanche ou le jour même.

Liste des participant.e.s :

Leïla ALACHAHER

Sylvain ANGE

Frédéric AUGUSTIN

Anne BLANC

Philippe BOSSIN
Nicolas BOSSU
Jérémie BOUREAU
Julia CELETTE
Louis CHAMOUX
Delphine DEPRAZ
Gaëlle DUFFIEUX
Célia EL IDRISI
Clémence ELIZABETH
Noémie FLANDRIN
Emilie FODOR
Jean-Christophe GAUTHERON
Josianne GUINAND
Nicolas DAVID

